



PROJET DE LOI DE FINANCES POUR 2020
PROGRAMME GENDARMERIE NATIONALE : UN BUDGET INCOMPATIBLE AVEC
L'ACCOMPLISSEMENT DES MISSIONS DE LA GENDARMERIE

Rapport pour avis de MM. Philippe Paul et Yannick Vaugrenard, au nom de la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées

Avis n° 142 (2019-2020) Tome n° 11

La commission exprime sa vive préoccupation sur l'insuffisance des moyens dont disposera en 2020 la gendarmerie nationale : fonctionnement quotidien, réserve opérationnelle, véhicules, casernes et locaux professionnels : tous les voyants sont au rouge.

❶ Des recrutements, mais pas de moyens pour accomplir les missions

Au sein de la mission « Sécurités » (21,3 Mds € en AE, soit +1,96% par rapport à 2019, et 20,5 Mds€ en CP, soit +1,78%), l'enveloppe des crédits consacrés à la gendarmerie nationale augmentera légèrement en 2020, augmentation due quasi exclusivement à la hausse des dépenses de personnel.

Les autorisations d'engagement (AE) du programme 152 (Gendarmerie nationale) passent en effet de 9,5 Mds € en 2019 à 9,76 Mds € en 2020 (soit une hausse de 2,8 %) et les crédits de paiement (CP) de 8,8 Mds € en 2019 à 8,96 Mds € en 2020 (soit une hausse de 1,7 %).

Les travaux de la commission d'enquête du Sénat sur l'état des forces de sécurité intérieure ont démontré **la précarité de la situation au sein de la gendarmerie nationale** : missions toujours alourdies, relations tendues avec la population, procédure pénale trop complexe, et surtout moyens très insuffisants. Il en résulte un véritable malaise au sein des personnels. **Les crédits prévus pour la gendarmerie au sein du projet de loi de finances pour 2019 ne permettent pas de lever ces inquiétudes.**

En 2017 a certes été annoncée la création de 10 000 emplois sur la période 2018-2022 pour renforcer les forces de sécurité intérieure. La gendarmerie nationale doit bénéficier sur cette période de la création de 2 500 emplois. **Après 625 emplois en 2019, 527 emplois seront créés dans ce cadre au titre de 2020.**

Toutefois, **seuls 25 % des nouveaux postes sont prévus pour la gendarmerie.** Or les effectifs de la gendarmerie se montent à 40 %

de celui des forces de sécurité et la croissance démographique en zones rurales et périurbaines est actuellement plus forte en France que la croissance urbaine.

❷ Les **crédits de fonctionnement** s'élèvent pour 2020 à 1,105 Mds € en CP, contre 1,141 Mds Mds € en en 2019, soit une baisse de 36 M€ (-3,1%). Compte tenu d'une mesure de périmètre (transfert de crédits de fonctionnement à la Direction du numérique du ministère de l'intérieur), les dépenses de fonctionnement stagnent, par contraste avec l'augmentation des dépenses de titre 2.

Le budget de titre 3 prévu au PLF 2020 permettra ainsi seulement de reconduire, à périmètre constant, les dotations de fonctionnement courant des unités, les loyers de droit commun, le maintien en condition opérationnelle des systèmes d'information et des hélicoptères, ainsi que l'équipement des unités. Il n'y aura donc **aucune amélioration des moyens dont disposent des gendarmes pour accomplir leurs missions.** Or, de l'avis général, les conditions de travail des gendarmes sont actuellement précaires.

❸ Les crédits pour rémunérations et charges sociales représentent désormais **presque 86 % des crédits du programme.** Ainsi, la dotation en crédits de titre II de la gendarmerie (pensions comprises) s'élèvera à environ 7,7 Mds € en 2020, contre 7,5 Mds € en 2019, soit une hausse de 2,5 % (+ 188 M€). Du fait de la part très forte dans le budget des dépenses de personnel et de la part élevée des dépenses de fonctionnement consacrées aux loyers, la mise en réserve portera très lourdement sur le fonctionnement quotidien et sur l'investissement. **La gestion quotidienne en deviendra d'autant plus difficile.**

④ Les crédits d'investissement sont en diminution en AE (de 170 à 140 millions d'euros entre 2019 et 2020) comme en CP (de 174 à 165 millions d'euros). Le plan de réhabilitation du parc domanial voit ses crédits baisser, avec un montant de seulement 83,1 millions en AE, contre 90 M€ en 2019. Les mesures de sécurisation de casernes sont poursuivies (15 M€).

Les crédits consacrés par le plan de réhabilitation **sont ainsi très inférieurs aux véritables besoins**. Les besoins en matière immobilière sont en effet d'environ **300 millions d'euros par an**, soit 100 millions pour la maintenance et 200 millions pour les opérations de reconstruction ou de renouvellement. Ainsi, les crédits prévus sont inférieurs de plusieurs centaines de millions d'euros aux besoins.

Des investissements encore très insuffisants

⑤ Par ailleurs, 35 M€ en AE (contre 65 M€ en 2019) seront consacrés à l'acquisition de **seulement 1550 véhicules légers** (contre 2 800 véhicules légers et motocyclettes prévus en 2019, dont 1950 seulement seront réellement acquis).

Or, le nombre de véhicules légers à acquérir chaque année pour maintenir dans un état acceptable le parc automobile, qui

affiche en moyenne plus de 7 ans d'âge, serait d'environ 3000.

	Véhicules réformés	Véhicules acquis
2013	1309	1333
2014	841	1444
2015	1905	2099
2016	2178	3302
2017	2788	2829
2018	3102	2782
2019*	1655	1857

*jusqu'à octobre 2019.

⑥ Enfin, la commission des affaires étrangères et de la défense exprime **une forte inquiétude s'agissant du maillage territorial de la gendarmerie**. En effet, des projets de réduction massive du nombre de brigades sont à l'étude. Les alternatives, comme l'utilisation des maisons « France services », présentent également de sérieux inconvénients. La commission demande que les travaux en cours du livre blanc sur la sécurité intérieure aboutissent à **la présentation d'une loi de programmation ayant pour objet la remise à niveau des forces de sécurité et le maintien du maillage territorial**.

À l'issue de sa réunion du mercredi 20 novembre 2019, la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées a donné un avis défavorable à l'adoption des crédits du programme « gendarmerie nationale ».

Commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées http://www.senat.fr/commission/etr/index.html 15 rue de Vaugirard 75006 Paris - secretariat-affetra@senat.fr	
Les rapporteurs pour avis sur le programme 152 « Sécurités : Gendarmerie nationale »	
 M. Philippe Paul sénateur du Finistère	 M. Yannick Vaugrenard sénateur de Loire-Atlantique

Le rapport complet est disponible sur le site du Sénat : <http://www.senat.fr/rap/a19-142-11/a19-142-11.html>

